
*Parution de la revue trimestrielle de Santé publique France,
La Santé en action, n° 439*
«Promouvoir la santé mentale de la population »
[Intégralement accessible en ligne](#)

La promotion de la santé mentale est définie comme étant « *un processus visant à renforcer la capacité des personnes et des collectivités à prendre leur vie en main et à améliorer leur santé mentale. Elle met en œuvre des stratégies qui favorisent les environnements de soutien et la résilience individuelle* ». Le dossier central de ce numéro présente un état des connaissances et passe en revue un certain nombre d'initiatives de terrain. Il est coordonné par **Enguerrand du Roscoät**, avec la collaboration de **Pilar Arcella-Giroux**.

En introduction, les experts de l'OMS **Déborah Sebbane**, **Bianca De Rosario** et **Jean-Luc Roelandt** décrivent les modes d'intervention, ils soulignent que l'entraide mutuelle entre pairs (groupes de parole, activités) figure parmi les initiatives les plus porteuses ; l'habitat, l'école, le travail et la collectivité sont les milieux-clés d'action. **Alain Ehrenberg**, président du Conseil national de la santé mentale, définit les missions de cette nouvelle instance. Les chercheurs **Rébecca Shankland**, **Martin Benny** et **Nicolas Bressoud** analysent les facteurs favorables à une bonne santé mentale. **Michel Laforcade**, auteur du récent rapport relatif à la santé mentale remis aux pouvoirs publics, présente ses conclusions qui portent sur le déploiement, sur l'ensemble du territoire, de la prise en charge et de la promotion de la santé mentale. **Romina Boarini** explique comment l'OCDE a intégré la notion de « bien-être » de la population, en complément des critères traditionnels comme le niveau économique de développement. Les chercheurs **Paul Fontayne** et **Jean-Baptiste Légal** décryptent les conséquences des préjugés dont font l'objet les personnes souffrant de handicap mental.

Dans une seconde partie, des actions de terrain sont présentées : un programme de prévention du harcèlement en collège et lycée (**Françoise Robichon** et **Eric Verdier**), des séances de cinéma avec l'intervention de psychiatres pour déconstruire les stéréotypes (**Sophie Cervello**), des ateliers à Lille, moments d'échange autour de la santé psychiatrique (**Emmanuelle Provost** et **Stéphanie Curnelle**), des actions communautaires pour associer les habitants dans la réflexion et l'action (**Philippe Lefèvre**), une initiative de porte-à-porte d'étudiants en psychologie auprès d'étudiants hébergés en résidence universitaire (**Laurentine Véron**). **Aude Caria**, **Sophie Arfeuillère** et **Céline Loubières** expliquent comment changer les regards en santé mentale. Des réseaux territoriaux de prévention implantés dans la Drôme sont présentés (**Christelle Guérault**). Ce dossier central aborde également la santé mentale au travail (**Vincent Grosjean**) et présente en conclusion des ressources documentaires (**Manon Jeuland**).

Outre ce dossier central, la revue se penche sur le bien-être des jeunes (**Marie-Rose Moro**), la promotion de l'activité physique à Strasbourg (**Alexandre Feltz**), la prise en charge globale par la Maison des femmes de Saint-Denis (93) des violences faites aux femmes (**Ghada Hatem-Gantzer**). Enfin hommage est rendu au professeur **Pierre Delormas**, artisan de la santé publique. Bonne lecture !

N.B. : Ce numéro de *La Santé en action* est intégralement accessible sur Internet (santepubliquefrance.fr)